



Outrage policier

Par spatz

Mesdames, messieurs,

Un policier lors d'un contrôle d'identité prétend subir un outrage cela implique forcément une arrestation?

Lorsqu'il y a outrage sur policier lors d'une verbalisation, cela implique t il obligatoirement à un état d'arrestation?

Cdt,

Par Henriri

Hello !

Le policier peut plutôt porter plainte :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33322]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33322
[/url]

Mais ça risque d'être parole contre parole à moins qu'il y ait des témoins.

A+

Par jodelariege

bonjour

il peut arriver que la personne a qui on a demandé ses papiers soit alcoolisée ou très énervée et quelle abreuve d'insultes le policier alors il peut y avoir arrestation....

Par Henriri

Hello !

Jo, SVP pouvez-vous indiquer quelle est la base légale d'une "arrestation" pour "outrage à agent" ?

Par contre ok pour un petit tour en "cellule de dégrisement" comme on dit d'une personne en état d'ivresse (cf L3341-1 du code de la santé publique).

A+

Par spatz

Bonjour,

Quelle est la base légale d'une "arrestation" pour "outrage à agent" ?

Cdt,

Par ESP

Bonjour et bienvenue

L'outrage à agent est un délit prévu par l'article 433-5 du Code pénal.
La mise en garde a vue est possible dans les flagrants délits.

Par Henriri

Hello !

La garde a vue n'est pas possible dans n'importe quel cadre :
[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14837]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14837
[/url]

J'ai un peu du mal à penser qu'un éventuel outrage à agent lors d'un contrôle d'identité justifie vraiment une garde à vue.

A+

Par spatx

Bonjour,

Merci pour les réponses. J'ai répondu en message privé, et impossible de les re ouvrir, mince.

Je veux accéder aux messages que j'ai envoyés depuis ma messagerie pour relire et retravailler.
Comment faire svp?

Regardez svp;

J'ouvre "messagerie privé", puis dans "Messagerie interne" j'ouvre "envoyés" et il s'affiche, "Liste de vos messages", ceci:

*Boite de réception *Nouveau message *Envoyé(s) *Vider

Liste de vos messages

Lu. Objet Expéditeur Date Rép. Sup.
(env. ouverte) Sans objet spatx 10/02/25
(env. ouverte) Sans objet spatx 10/02/25
PAGE : [1]

C'est ici que ça fonction pas!

Lorsque je clique dans la colonne "Objet", s'affiche une page blanche avec l'encart bleu du site. Mince...(en cliquant dessus, pas de curseur possible sur la page blanche.).

Les autres colonnes ne sont le contenu du courrier que j'ai envoyé.

Je ne parviens à valider "Contactez nous", message Rouge: "erreur propriétaire du site"!

Svp, vous, les autres utilisateurs, parviennent à ouvrir leurs "messages envoyés"?

Cdt,

Par Henriri

Hello !

Je n'ai pas gardé de message dans ma messagerie perso actuellement pour vérifier, mais je crois me souvenir que pour lire un message il faut cliquer à droite sur "répondre" (?), même si ensuite on ne répond pas. A tester. Mais oui cette messagerie n'est pas pratique. Autant utiliser le forum.

A+

Par spatZ

Bonjour,
Lorsque je clique sur répondre, ça affiche en rouge, erreur, accès interdit. Mince.

Cdt,

Par spatZ

Bonjour,
Lorsque je clique sur répondre, ça affiche en rouge, erreur, accès interdit. Mince.

Cdt,

Par yapasdequoi

J'ai le même bug.
Utilisez le forum comme un forum la messagerie a peu d'utilité.

Par spatZ

Aujourd'hui j'ai reçu un message dans boîte de réception, lorsque je l'ouvre, page blanche, mince....

Cdt,

Par janus2

Aujourd'hui j'ai reçu un message dans boîte de réception, lorsque je l'ouvre, page blanche, mince....

Parfois il faut faire "répondre" pour pouvoir lire le message reçu (un des nombreux bugs de ce forum).